ACTIVITE PARTIELLE:

			Indemnité (sala	rié)	Allocation (employeur)		
	Secteur concerné	Taux	Plancher	Plafond	Taux	Plancher	Plafond
Jusqu'au 30 avril 2021	Secteurs protégés Entreprises fermées						
	administrativement Établissements situés dans la zone de chalandise d'une station de ski qui subissent au moins 50% de baisse de CA	70% de la rémunération antérieure brute	RMM Environ 8.11€ et 7,09€ pour Mayotte	70% de 4.5 SMIC soit 32.29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€	70% de la rémunération antérieure brute	8,11€ Mayotte : 7,09€	70% de 4.5 SMIC soit 32.29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€
	Entreprises des secteurs protégés avec baisse de 80% de CA						
	Secteurs non protégés	70% de la rémunération antérieure brute	RMM Environ 8.11€ et 7,09€ pour Mayotte	70% de 4.5 SMIC soit 32.29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€	60% de la rémunération antérieure brute	8,11€ Mayotte : 7,09€	60% de 4.5 SMIC soit 27.68€ par heure non travaillée Mayotte : 20,9€
	[Depuis le 1" avril] Employeurs de salariés se trouvant dans l'impossibilité de continuer à travailler (garde d'enfants et personnes vulnérables)	70% de la rémunération antérieure brute	RMM Environ 8.11€ et 7,09€ pour Mayotte	70% de 4.5 SMIC soit 32.29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€	70% de la rémunération antérieure brute	8,11€ Mayotte : 7,09€	70% de 4.5 SMIC soit 32,29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€
Du 1° mai au 31 mai 2021	Entreprises fermées administrativement						
	Établissements situés dans la zone de chalandise d'une station de ski qui subissent au moins 50% de baisse de CA	70% de la rémunération antérieure brute	RMM Environ 8.11€ et 7,09€ pour Mayotte	70% de 4.5 SMIC soit 32.29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€	70% de la rémunération antérieure brute	8,11€ Mayotte : 7,09€	70% de 4.5 SMIC soit 32.29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€
	Entreprises des secteurs protégés avec baisse de 80% de CA						
	Secteurs protégés	70% de la rémunération antérieure brute	RMM Environ 8.11€ et 7,09€ pour Mayotte	70% de 4.5 SMIC soit 32.29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€	60% de la rémunération antérieure brute	8,11€ Mayotte : 7,09€	60% de 4.5 SMIC soit 27.68€ par heure non travaillée Mayotte : 20,9€
	Employeurs de salariés se trouvant dans l'impossibilité de continuer à travailler (garde d'enfants et personnes vulnérables)	70% de la rémunération antérieure brute	RMM Environ 8.11€ et 7,09€ pour Mayotte	70% de 4.5 SMIC soit 32.29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€	70% de la rémunération antérieure brute	8,11€ Mayotte : 7,09€	70% de 4.5 SMIC soit 32,29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€
	Secteurs non protégés	60% de la rémunération antérieure brute	RMM Environ 8.11€ et 7,09€ pour Mayotte	60% de 4.5 SMIC soit 27.68€ par heure non travaillée	36% de la rémunération antérieure brute	7,30€ Mayotte : 6,38€	36% de 4.5 SMIC soit 16.61€ par heure non travaillée Mayotte : 12,54€
	Entreprises fermées administrativement						
Du 1º juin au 30 juin 2021	Établissements situés dans la zone de chalandise d'une station de ski qui subissent au moins 50% de baisse de CA	70% de la rémunération antérieure brute	RMM Environ 8.11€ et 7,09€ pour Mayotte	70% de 4.5 SMIC soit 32.29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€	70% de la rémunération antérieure brute	8,11€ Mayotte : 7,09€	70% de 4.5 SMIC soit 32,29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€
	Entreprises des secteurs protégés avec baisse de 80% de CA						
	Employeurs de salariés se trouvant dans l'impossibilité de continuer à travailler (garde d'enfants et personnes vulnérables)	70% de la rémunération antérieure brute	RMM Environ 8.11€ et 7,09€ pour Mayotte	70% de 4.5 SMIC soit 32.29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€	70% de la rémunération antérieure brute	8,11€ Mayotte : 7,09€	70% de 4.5 SMIC soit 32,29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€
	Autres entreprises	60% de la rémunération antérieure brute	RMM Environ 8.11€ et 7,09€ pour Mayotte	60% de 4.5 SMIC soit 27.68€ par heure non travaillée Mayotte : 20,9€	36% de la rémunération antérieure brute	7,30€ Mayotte : 6,38€	36% de 4.5 SMIC soit 16.61€ par heure non travaillée Mayotte : 12,54€
À partir du 1er juillet 2021	Toutes entreprises	60% de la rémunération antérieure brute	RMM Environ 8.11€ et 7,09€ pour Mayotte	60% de 4.5 SMIC soit 27.68€ par heure non travaillée Mayotte : 20,9€	36% de la rémunération antérieure brute	7,30€ Mayotte : 6,38€	36% de 4.5 SMIC soit 16.61€ par heure non travaillée Mayotte : 12,54€

APLD:

			Indemnité (sala	rié)	Allocation (employeur)			
	Secteur concerné	Taux	Plancher	Plafond	Taux	Plancher	Plafond	
	Secteurs protégés,							
Jusqu'au 30 avril 2021	Entreprises fermées administrativement	70% de la	RMM Environ 8.11€ et 7,09€ pour Mayotte	70% de 4.5 SMIC soit 32.29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€	70% de la rémunération antérieure brute (dernier alinéa de l'article 7 du décret du 28 juillet)	8,11€ (dernier alinéa de l'article 7 du décret du 28 juillet) Mayotte : 7,09€	70% de 4.5 SMIC soit 32.29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€	
	Établissements situés dans la zone de chalandise d'une station de ski qui subissent au moins 50% de baisse de CA entreprises des secteurs protégés avec baisse de 80% de CA	70% de la rémunération antérieure brute						
	Secteurs non protégés	70% de la rémunération antérieure brute	RMM Environ 8.11€ et 7,09€ pour Mayotte	70% de 4.5 SMIC soit 32.29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€	60% de la rémunération antérieure brute	8,11€ (dernier alinéa de l'article 7 du décret du 28 juillet) Mayotte : 7,09€	60% de 4.5 SMIC soit 27.68€ par heure non travaillée Mayotte : 20,9€	
	[Depuis le 1" avril] Employeurs de salariés se trouvant dans l'impossibilité de continuer à travailler (garde d'enfants et personnes vulnérables)	70% de la rémunération antérieure brute	RMM Environ 8.11€ et 7,09€ pour Mayotte	70% de 4.5 SMIC soit 32.29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€	70% de la rémunération antérieure brute	8,11€ Mayotte : 7,09€	70% de 4.5 SMIC soit 32,29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€	
Du 1" mai au 31 mai 2021	Entreprises fermées administrativement		RMM Environ 8.11€ et 7,09€ pour Mayotte €	70% de 4.5 SMIC soit 32.29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€	70% de la rémunération antérieure brute (dernier alinéa de l'article 7 du décret du 28 juillet)		70% de 4,5 SMIC soit	
	Établissements situés dans la zone de chalandise d'une station de ski qui subissent au moins 50% de baisse de CA entreprises des secteurs protégés avec baisse de 80% de CA	70% de la rémunération antérieure brute				8,11€ (dernier alinéa de l'article 7 du décret du 28 juillet) Mayotte : 7,09€	32.29€ par heure non travaillée (dernier alinéa de l'article 7 du décret du 28 juillet) Mayotte : 24,38€	
	Secteurs protégés	70% de la rémunération antérieure brute	RMM Environ 8.11€ et 7,09€ pour Mayotte	70% de 4.5 SMIC soit 32.29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€	60% de la rémunération antérieure brute	8,11€ (dernier alinéa de l'article 7 du décret du 28 juillet) Mayotte : 7,09€	60% de 4.5 SMIC soit 27.68€ par heure non travaillée Mayotte : 20,9€	
	Employeurs de salariés se trouvant dans l'impossibilité de continuer à travailler (garde d'enfants et personnes vulnérables)	70% de la rémunération antérieure brute	RMM Environ 8.11€ et 7,09€ pour Mayotte	70% de 4.5 SMIC soit 32.29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€	70% de la rémunération antérieure brute	8,11€ Mayotte : 7,09€	70% de 4.5 SMIC soit 32,29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€	
	Secteurs non protégés	70% de la rémunération antérieure brute	RMM Environ 8.11€ et 7,09€ pour Mayotte	70% de 4.5 SMIC soit 32.29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€	60% de la rémunération antérieure brute	7,30€ Mayotte : 6,38€	60% de 4.5 SMIC soit 27.68€ par heure non travaillée Mayotte : 20,9€	
Du 1er juin au 30 juin 2021	Entreprises fermées administrativement						70% de 4.5 SMIC soit	
	Établissements situés dans la zone de chalandise d'une station de ski qui subissent au moins 50% de baisse de CA entreprises des secteurs protégés avec baisse de 80% de CA	70% de la rémunération antérieure brute	RMM Environ 8.11€ et 7,09€ pour Mayotte	70% de 4.5 SMIC soit 32.29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€	70% de la rémunération antérieure brute (dernier alinéa de l'article 7 du décret du 28 juillet)	8,11€ (dernier alinéa de l'article 7 du décret du 28 juillet) Mayotte : 7,09€	32.29€ par heure non travaillée (dernier alinéa de l'article 7 du décret du 28 juillet) Mayotte : 24,38€	
	Employeurs de salariés se trouvant dans l'impossibilité de continuer à travailler (garde d'enfants et personnes vulnérables)	70% de la rémunération antérieure brute	RMM Environ 8.11€ et 7,09€ pour Mayotte	70% de 4.5 SMIC soit 32.29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€	70% de la rémunération antérieure brute	8,11€ Mayotte : 7,09€	70% de 4.5 SMIC soit 32,29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€	
	Secteurs protégés et non protégés	70% de la rémunération antérieure brute	RMM Environ 8.11€ et 7,09€ pour Mayotte	70% de 4.5 SMIC soit 32.29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€	60% de la rémunération antérieure brute	7,30€ Mayotte : 6,38€	60% de 4.5 SMIC soit 27.68€ par heure non travaillée Mayotte : 20,9€	
A partir du ler juillet 2021	Toute entreprise	70% de la rémunération antérieure brute	RMM Environ 8.11€ et 7,09€ pour Mayotte	70% de 4.5 SMIC soit 32.29€ par heure non travaillée Mayotte : 24,38€	60% de la rémunération antérieure brute	7,30€ Mayotte : 6,38€	60% de 4.5 SMIC soit 27.68€ par heure non travaillée Mayotte : 20,9€	